Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 58 (1949)

Heft: 6

Rubrik: La Croix-Rouge dans le monde

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA CROIX-ROUGE DANS LE MONDE

PALESTINE

L'action de secours aux réfugiés.

On compte environ 300.000 réfugiés palestiniens dans la zone du Proche-Orient où la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge exerce son activité: 125.000 se trouvent au Liban, 90.000 en Syrie et 85.000 en Transjordanie.

La Ligue distribue les approvisionnements de secours qui lui sont fournis par l'«Organisation de Secours des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine» avec la collaboration des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge du Liban, de Syrie et de Transjordanie. Celles-ci bénéficient du concours de 48 techniciens recrutés au sein des Sociétés de la Croix-Rouge de Belgique, du Danemark, des Etats-Unis, de France, de Grande-Bretagne, de Hongrie, d'Irlande, d'Italie, de Norvège, des Pays-Bas, de Suède et de Suisse. Une aide précieuse leur est également fournie par les équipes nationales de l'Union internationale de Protection de l'Enfance du Danemark, de Grande-Bretagne et de Suède, ainsi que par une mission de 15 membres appartenant à l'Organisation belge «Palestina» créée pour venir en aide aux réfugiés palestiniens.

Les distributions ont commencé le 15 janvier en Transjordanie, le 21 janvier en Syrie et le 1^{er} février au Liban. Un premier contingent de 2000 tonnes de farine était arrivé à Beyrouth le 1^{er} janvier, mais sa répartition a subi un certain retard dû aux difficultés de transport. Les approvisionnements alloués pour le mois de février à la Ligue par les Nations Unies comprennent 2000 tonnes de farine, 200 tonnes de dattes, 250 tonnes de légumineuses, 150 tonnes d'huile et 100 tonnes de sucre.

D'autre part, depuis quatre mois que la Ligue secourt les réfugiés palestiniens, elle a déjà distribué des approvisionnements de provenance Croix-Rouge dont la valeur s'élève à un million de dollars.

FRANCE

Une Goutte de Lait modèle.

Le Comité de Rouen de la Croix-Rouge française possédait, sur la rive gauche de la Seine, une Goutte de Lait qui fut détruite en 1944 par les bombardements. Aussitôt après la fin de la guerre, il se mit en devoir de reconstruire cette institution indispensable pour lutter contre la mortalité infantile qui est particulièrement élevée à Rouen à cause de la mauvaise alimentation des bébés.

Vu les moyens très limités, le projet initial était modeste. Mais la Sécurité sociale ayant eu connaissance des intentions du Comité de Rouen, lui proposa une aide financière importante en vue de la création d'une Goutte de Lait qui réponde aux besoins considérables de la ville. La pose de la première pierre eut lieu le 16 mai 1947 et, au mois d'août 1948, soit au bout de 15 mois pendant lesquels la Sécurité sociale, le Ministère

de la Santé, la Caisse d'Allocations familiales, la Ville de Rouen, s'unirent pour soutenir les efforts du Comité de la Croix-Rouge française, la Goutte de Lait put commencer son activité.

L'aménagement qui répond aux exigences les plus modernes, comprend une machine à laver les biberons fonctionnant à la cadence de 1500 bouteilles à l'heure, une machine à remplir et à capsuler automatiquement, un autoclave, une chambre froide. La Goutte de Lait peut servir chaque jour 1300 enfants âgés de moins d'un an. Le lait est livré à heures régulières dans les 22 dépôts situés dans les différents quartiers de la ville, il est contrôlé quotidiennement par le laboratoire annexé à la Goutte de Lait, supervisé lui-même par le laboratoire municipal.

ETATS-UNIS

Un nouveau système de communications en cas de désastre.

Pour augmenter l'efficacité de son service de secours en cas de désastre, la Croix-Rouge américaine vient d'adopter, à la lumière de ses dernières expériences, un nouveau système de communications, destiné à établir et à maintenir un contact étroit avec les localités frappées de catastrophes.

Grâce à la collaboration d'institutions comme l'«American Radio Relay League», l'«US Naval Reserve», l'«US Coast Guard», la Société a pu mettre sur pied une organisation globale comprenant des stations de radio, le réseau des postes d'amateurs et le typotélégraphe. Elle dispose de trois stations principales de radio fixes: l'une à Washington, la seconde à Evanston et la troisième à San Francisco. Ces stations sont reliées étroitement d'une part au réseau des postes d'amateurs qui ont offert bénévolement leur concours, d'autre part au système permanent de typotélégraphe que la Croix-Rouge américaine a établi à la fin de 1946 afin d'améliorer les communications entre les différents Comités locaux répartis dans le pays tout entier. De plus, des stations émettrices et réceptrices ont été aménagées dans des automobiles qui rendront de grands services sur le théâtre même des catastrophes, car elles peuvent se relier immédiatement soit aux stations fixes, soit au réseau des postes d'amateurs.

En cas de nécessité, les plans détaillés établis long-temps à l'avance entreront immédiatement en vigueur, les stations fixes, les stations mobiles, le réseau des amateurs, le typotélégraphe ne formeront alors qu'un seul système coordonné qui pourra capter et transmettre instantanément tous les messages Croix-Rouge émanant d'un endroit où s'est abattu un désastre, à n'importe quelle localité à l'intérieur des Etats-Unis. Le problème central consistera à coordonner la question des communications avec les préparatifs des différents Comités pour les secours en cas de désastre. La nouvelle organisation fournira les services requis jusqu'à ce que les services télégraphiques normaux aient pu être rétablis.